

OPA sur les certificats immobiliers « North Plaza » : ouverture de l'offre du 10 au 28 décembre

Bruxelles, le 10 décembre 2007 - **L'offre publique d'acquisition conditionnelle par la S.A. Banimmob portant sur la totalité des 152.490 certificats immobiliers (coupon n° 10 et suivants attachés) émis par la S.A. Immo-North Plaza au prix de 169 EUR par certificat immobilier est valable du 10 décembre au 28 décembre 2007 inclus.**

Les bulletins d'acceptation seront recueillis directement ou par le biais de tout autre intermédiaire financier aux guichets de ING Belgique.

L'offre est faite sous la condition de l'obtention par Banimmob à l'issue de la période d'acceptation d'au moins 75% du nombre total des certificats immobiliers (le seuil initial de 80% a été abaissé par Banimmob à 75% tel que précisé dans le supplément au prospectus), condition à laquelle Banimmob peut renoncer.

Le prospectus, le mémoire en réponse établi par Immo-North Plaza et le supplément au prospectus contenant la réplique de Banimmob au mémoire en réponse, approuvés par la Commission, bancaire, financière et des assurances respectivement les 20 novembre, 4 décembre et 7 décembre 2007, peuvent être obtenus sans frais au siège d'exploitation de Banimmob (tél : +32-(0)2 710 53 11, e-mail : info@banimmob.be) et auprès d'ING Belgique (version française : + 32 (0)2 464 60 02, version néerlandaise : + 32 (0)2 464 60 01). Ces documents peuvent également être consultés ou téléchargés sur les sites Internet suivants : www.banimmob.be et www.ing.be.

Contact:

Olivier Lechien
Citigate
Tél : +32 2 713 07 23
e-mail : olechien@citigate.be

A propos de Banimmob

Banimmob, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmob France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmob a investi dans quelque 25 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 280 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec près de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 20% du portefeuille de Banimmob. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, 50% des parts de Banimmob sont détenues par le groupe Affine, en partenariat avec le management qui en détient 27%, le reste, soit 23%, étant entre les mains du public.

A propos de Immo-North Plaza

Immo-North Plaza a été constituée en 1997 dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de 13.630 m² de bureaux sis à Bruxelles, boulevard Emile Jacqmain 159, en vue d'émissions de certificats de placement immobilier. Au 1^{er} octobre 2007, la société, détenue par KBC Bank (99%) et KBC-Vastgoedinvesteringen (1%), avait émis 152.490 certificats dont le cours de bourse, au 25 octobre 2007 (la veille de l'annonce de l'OPA), s'établissait à 144,00 €.